

« Les entreprises minières et pétrolières montrent au public tous les paiements effectués à l'Etat et le public voit toutes les recettes de l'Etat provenant des entreprises minières et pétrolières. »

REPUBLIC DE LA CONGO  
MINISTERE DES MINES

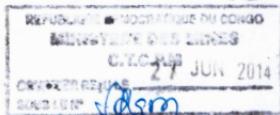
[www.itierdc.org](http://www.itierdc.org)

DE  
DATE 2 JUIN 2014  
N° D'ENREGISTREMENT 2871

PAR : *Feder* SIGNATURE : *M*

MINISTERE DU PLAN ET SUIVI DE LA  
MISE EN ŒUVRE DE LA REVOLUTION  
DE LA MODERNITE  
\* COURRIER REÇU

Par : *27/06/2014*  
Date : *27/06/2014*  
N° d'Enreg : *4010*  
Signature : *M*



Objet : Recensement des productions et des exportations des entreprises  
minières ainsi que des paiements y afférents en 2012

Monsieur le Chef de Division,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a adopté une feuille de route avec comme objectif ultime, la publication au 31 décembre 2014 du Rapport ITIE-RDC 2012 axé sur la nouvelle norme ITIE.

A cet effet, je vous demande de bien vouloir fournir, d'ici le 02 juillet 2014, au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC une liste des quantités des productions et des exportations réalisées par les entreprises minières ainsi que les montants liquidés y afférents en 2012. Une mission du Secrétariat Technique assignée à collecter les données dont questions vous contactera d'ici là.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Division, l'expression de ma considération distinguée.

Ministère des Mines

RECEPTION COURRIER

DATE 27 JUIN 2014 HEURE 10h45  
N° ENREGISTREMENT 03167

PAR : *Rpondre*

